Foo nekk foofu la

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)



N°: 000 49 UN-CHK/DES

Dakar, le 24/11/2025

COMMUNIQUÉ

<u>Objet</u> : prolongation des inscriptions administrative et pédagogique des étudiants de la promotion 10 admis (L3) et redoublants (L2)

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) informe les étudiants de la **promotion 10 admis en Licence 3**, ainsi que ceux devant reprendre **la deuxième année** (**Licence 2**), que les inscriptions administrative et pédagogique pour l'année académique **2024-2025** sont prolongées jusqu'au lundi 10 décembre 2025 à 16h00.

NB : la prolongation concerne exclusivement le Pôle LSHE. Pour les autres Pôles, les dates de démarrage des inscriptions seront communiquées ultérieurement.

Le calendrier de la prolongation se décline comme suit :

	Paiement des droits d'inscription (via les			Inscription administrative et		
	Opérateurs de transfert d'argent)			pédagogique à l'ENO		
Étudiants	Opérateurs de	Date de	Date limite	Lieu	Date de	Date limite
Promotion 10	transfert	démarrage			démarrage	
admis en	d'argent agrées					
licence 3 et	Wave, Orange					
P10 L2 (les	Money, Free	30/10/2025	10/12/2025	ENO	30/10/2025	10/12/2025
redoublants)	Money et					à 16h00
	InTouch					

Les paiements se font via la plateforme UN-CHK_Pay. L'étudiant a la possibilité de payer ses frais d'inscription via tous les opérateurs partenaires (Wave, Orange Money, Free Money et InTouch) en passant par le lien ci-après : https://pay.unchk.sn.

